

Bruxelles, 27/03/2020

Chers collègues,

La pandémie du COVID-19 frappe durement les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Dans de nombreux pays de l'Union Européenne, les flottes de pêches restent à quai ou voient leur activité fortement réduite, ceci du fait de l'effondrement de la demande en poissons et fruits de mer. En effet, les criées, marchés au poisson, restaurants et mareyeurs réduisent fortement leur activité, voir même ferment temporairement. Les fermes aquacoles sont tout aussi touchées du fait de la nécessité de maintenir leurs produits en bassin, ce qui induit une élévation des coûts de production alors qu'aucune recette n'est réalisée.

Nous sommes face à une situation inédite. Pour y faire face, une **mobilisation générale** des acteurs du secteur est nécessaire.

En tant que GALPAs, vous êtes en première ligne et bien placés pour aider à développer des réponses locales à cette crise. Votre connaissance du terrain est précieuse et doit être mise à profit pour faire face et front à la pandémie. Il est crucial de partager les idées et initiatives qui sont développées pour soutenir la pêche et l'aquaculture locale. Les GALPAS peuvent être une source d'innovation comme le démontre les idées déjà développées ci-dessous :

- **La promotion de l'achat et la consommation des produits de la mer locaux.** Ce genre de campagne qui pourrait être réalisée par votre GALPA développe l'attrait et l'intérêt des consommateurs pour les produits de la mer et soutient ainsi les pêcheries et productions aquacoles locales.
- **L'organisation d'une journée « A emporter »**, afin de promouvoir la vente des produits de la mer durant la pandémie. En effet il est important de rappeler aux consommateurs que les produits de la mer sont excellents pour la santé.

La pandémie se traduit par une chute de l'importation des poissons et fruits de mer, **augmentant ainsi la demande pour les produits locaux.** Le secteur doit se saisir de cette opportunité afin de soutenir les revenus, notamment la pêche à petite échelle, au travers des circuits courts. Dans ce climat de crise, il est nécessaire d'être solidaire, les consommateurs ont un rôle important à jouer.

Cependant, le budget des GALPAs ne seront pas suffisants et sont d'ailleurs parfois déjà épuisés. Dans ces cas, nous vous encourageons à exploiter au maximum votre réseau d'acteurs locaux. Celui-ci, en coordination avec les autorités locales, régionales et nationales peut aider à la mise place des mesures d'urgences. Celles-ci pouvant être financées par des sources diverses et mises à profit des acteurs les plus impactés par la pandémie.

Nous aimerions aussi signaler l'**ajustement temporaire du cadre des aides d'État** mis en place par la Commission Européenne permettant aux États Membres de soutenir les acteurs des secteurs impactés par la pandémie. Ce cadre temporaire permet une aide maximale de 120 000 € par entreprise de pêche et aquaculture. [Cette fiche d'information](#) donne plus d'information sur les aides d'urgence disponibles.

De plus, une [note d'information](#) de la DG MARE résume les possibilités qui sont disponibles immédiatement dans le cadre du FEAMP ou via les aides d'Etat, ainsi que celles qui le seront dès l'approbation de l'Initiative d'Investissement de Réponse au Coronavirus de la Commission Européenne. Plus d'information est disponible sur le site de la [DG MARE](#).

Il est aussi **nécessaire de préparer** l'étape suivante : chaque GALPA se doit d'évaluer sa possible contribution au redémarrage de l'économie locale une fois la pandémie terminée. La plupart des stratégies de DLAL **contiennent la possibilité de soutenir les chaînes de valeur des produits de la mer et la diversification des activités économiques.** Le redémarrage de l'économie locale doit être préparé aujourd'hui.

Si votre GALPA est impliqué dans des initiatives de soutien à la pêche et l'aquaculture locale pendant la pandémie, ou si vous prévoyez de mettre en place des actions pour ce faire, nous vous remercions de partager votre expérience avec l'unité de support FARNET à : richard.freeman@farnet.eu afin que votre expérience bénéficie à l'ensemble du réseau.

Nous vous souhaitons tout le meilleur possible pour vous et votre communauté et restons à vos côtés dans ces moments difficiles.

L'Unité de soutien FARNET